



EURODOM

L'Europe et les Départements français d'Outre-mer

INFORUP

Semaine du 13 au 17 janvier 2020

L'UNION EUROPÉENNE LANCE DEUX APPELS A PROPOSITIONS POUR LA PROMOTION DES PRODUITS AGROALIMENTAIRES DE L'UE : La Commission européenne a lancé, mardi 14 janvier, deux appels à propositions pour des campagnes visant à promouvoir l'achat et la consommation des produits agroalimentaires de l'Union européenne.

Ces campagnes seront cofinancées par un budget de 200 millions d'euros provenant du budget européen. De cette enveloppe, 118 millions d'euros seront affectés à des campagnes à destination de pays à forte croissance tels que le Canada, la Chine, le Japon, la Corée, le Mexique et les États-Unis. Les montants qui restent permettront de promouvoir les produits au sein du territoire de l'UE.

Ces appels à propositions sont ouverts à un large éventail d'organisations, telles que des associations professionnelles, des groupements de producteurs et des groupes agroalimentaires chargés des activités de promotion.

Le premier appel concerne les programmes dits « simples », qui peuvent être soumis par une ou plusieurs organisations d'un même État membre. Le second concerne les programmes « multiples » qui peuvent être remis par au moins deux organisations d'au moins deux États membres ou par une ou plusieurs organisations européennes. Les campagnes de promotion se déroulent généralement sur trois ans.

Les propositions doivent être soumises avant le 16 avril 2020 via le portail dédié. La Commission évaluera les propositions et annoncera les bénéficiaires à l'automne.

Les deux appels à propositions sont consultables aux liens suivants :

Pour les programmes simples : https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=uriserv:OJ.C_.2020.012.01.0009.01.FRA&toc=OJ:C:2020:012:TOC

Pour les programmes multiples : https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=uriserv:OJ.C_.2020.012.01.0025.01.FRA&toc=OJ:C:2020:012:TOC

LA COMMISSION EUROPÉENNE PRÉSENTE SON FONDS POUR UNE TRANSITION

JUSTE : La Commission européenne a présenté, mardi 14 janvier, son Fonds de transition juste, qui a pour objectif d'accompagner financièrement les pays très dépendants au carbone dans leur transition énergétique, comme le prévoit le Pacte Vert européen (Green New Deal). Après avoir envisagé de flécher l'action du Fonds sur 10 États membres, principalement d'Europe centrale et orientale, elle a décidé de l'ouvrir à tous les États membres.

La dotation de 7,5 milliards d'euros prévue depuis 2018 sera complétée par 11 milliards d'euros en provenance d'autres fonds structurels et d'investissement, ainsi que les cofinancements nationaux. Objectif : atteindre un budget pouvant aller jusqu'à 50 milliards d'euros.

Le Mécanisme pour une transition juste (MTJ) a pour objet de créer un effet de levier : à chaque euro dépensé par le Fonds de transition juste, au moins un euro et demi (voire 3 euros, si l'État membre le souhaite) devra être apporté soit par le Fonds européen de développement régional (FEDER), soit par le Fonds social européen (FSE).

S'ajoute à cela les taux de cofinancement nationaux, en ligne avec les règles prévues dans le Règlement portant dispositions communes. Le taux de cofinancement européen serait ainsi de 70% pour les régions les moins développées et de 55% pour les régions en transition.

Le processus de programmation sera convenu entre la Commission européenne et chaque État membre, en fonction des critères du Fonds de transition juste. Concernant les critères d'éligibilité, la Commission regardera le taux d'émission de gaz à effet de serre des installations industrielles dans les régions à forte intensité de carbone, le taux d'emploi industriel de ces régions, les emplois liés à l'extraction du charbon et du lignite ou encore la production de tourbe ou de schistes bitumineux.

LA COMMISSION A PRÉSENTÉ AU PARLEMENT EUROPÉEN LE PLAN D'INVESTISSEMENT DURABLE

: Au-delà du Fonds de transition juste focalisé sur la transition énergétique de l'Union (voir brève ci-dessus), la Commission européenne, dans le cadre du New Green Deal, va créer le Plan d'investissement durable, qui permettra de mobiliser au moins 1 000 milliards d'euros en faveur du climat et de l'environnement pour la période 2021 - 2030.

À long terme, la Commission souhaite allouer un quart du budget général de l'Union européenne à la lutte climatique. Elle demande donc aux États-membres de respecter l'ambition qui est de mobiliser 485 milliards d'euros entre 2021 et 2030.

Les États cofinanceront ces actions à hauteur de 115 milliards d'euros sur cette période.

Sur cette même période, le fonds *InvestEU* participera à hauteur de 280 milliards d'euros au plan d'investissement.

Par ailleurs, 143 milliards proviendront du futur Mécanisme pour une transition juste.

Pour se faire, la Banque européenne d'investissement (BEI) a décidé que 50% de ses prêts seraient désormais décernés à des projets ayant trait à la lutte contre le changement climatique.

LE SECTEUR AGROALIMENTAIRE DES PAYS DU MERCOSUR LARGEMENT AVANTAGÉ PAR L'ACCORD AVEC L'UNION EUROPÉENNE : Le Conseil national argentin de la recherche scientifique et technique (CONICET), a publié une étude d'impact de l'accord UE-Mercosur. Ladite étude indique que les secteurs les plus avantagés sont, d'un côté, le secteur industriel de l'UE et, de l'autre, le secteur agroalimentaire du Mercosur.

L'étude avance que l'accord a pour effet de « *maintenir et approfondir* » les asymétries existantes entre les deux blocs régionaux.

Les auteurs estiment que cette spécialisation du Mercosur dans le domaine agroalimentaire aura pour conséquence de renforcer l'impact nocif de celui-ci sur l'environnement, notamment au travers de l'utilisation massive de pesticides et de la déforestation.

De plus, les violations des droits humains et les atteintes au bien-être animal seraient également multipliées, tandis que la partie de l'accord sur le développement durable ne sera pas appliquée.

Le rapport conclut que le traité UE-Mercosur ne « *s'écarte pas du paradigme dominant de politique commerciale défendu par l'UE depuis 2009* » et pourrait même « *saper l'effort global pour éviter l'emballement du climat* ».

Vous pourrez trouver l'étude à ce lien : <https://bit.ly/2uUFOsA>

PLUSIEURS PRODUITS DES OUTRE-MER SÉJOURNENT A L'ELYSÉE POUR L'EXPOSITION « DU FABRIQUÉ EN FRANCE » : Aujourd'hui vendredi 17 janvier, le Président de la République assistera au vernissage de l'Exposition du Fabriqué en France, qui se déroulera les 18 et 19 janvier au sein du Palais de l'Élysée. 120 objets seront mis en valeur, d'une part, pour montrer la qualité, la diversité et le dynamisme des productions « made in France » et, d'autre part, pour encourager la consommation de produits français qui favorisent l'emploi et la lutte contre le réchauffement climatique. Les produits choisis pour représenter les Outre-mer sont les suivants :

- Beurre végétal nettoyant visage, corps et cheveux du Groupe RYS (Guadeloupe) ;
- Rhum biologique AOC de la Distillerie Neisson (Martinique) ;
- Mélange de piment végétarien avec du gingembre et d'autres épices, de SAS Délices de Guyane (Guyane) ;
- Solution innovante de répulsif moustique et tique pour textiles avec 100% de principes actifs d'origine naturelle, de Mascareigne Diffusion (La Réunion) ;
- Paravent décoratif en découpe laser de 3Decoupe (Mayotte).

Plus d'information sont disponibles à ce lien : <https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2020/01/13/fabrique-en-france-decouvrez-les-produits-de-lexposition>

AGENDA DE LA SEMAINE DU 20 AU 24 JANVIER 2020

	PARLEMENT EUROPEEN	COMMISSION EUROPEENNE	AUTRES ORGANES EUROPEENS	AUTRES ÉVÉNEMENTS
Lundi 20/01	<p style="text-align: center;">COM PECH : Échange de vues avec le Virginijus Sinkevičius, Commissaire à la pêche</p>			
Mardi 21/01	<p>Commission : Commerce international (INTA) Ordres du jour :</p> <p>Exposé de M. Gordan Grlić Radman, ministre des affaires étrangères et européennes, représentant le président en exercice du Conseil, sur les priorités de la présidence croate dans le domaine de la politique commerciale internationale ;</p> <p>Vote : Conclusion de l'accord de libre-échange entre l'Union européenne et la République socialiste du Viêt Nam</p> <p style="text-align: center;">COM PECH : Échange de vues avec Marija Vučković, ministre de l'agriculture, sur les priorités de la présidence croate dans le domaine de la pêche</p> <p style="text-align: center;">COM REGI : Échange de vues avec Marko Pavić, Ministre croate du développement régional et des fonds européens, sur les priorités de la présidence croate</p> <p>Échange de vues avec Elisa Ferreira, Commissaire à la cohésion et aux réformes</p>			

<p>Mercredi 22/01</p>	<p>Commission : Agriculture (AGRI) Ordre du jour : Dispositions transitoires relatives au soutien du Fonds européen agricole pour le développement rural (Feader) et du Fonds européen agricole de garantie (FEAGA) au cours de l'année 2021</p> <p>COM AGRI : Échange de vues avec Mme Marija Vučković, ministre de l'agriculture, sur les priorités de la présidence croate dans le domaine de l'agriculture</p>		<p>Coreper I Coreper II</p>	
<p>Jeudi 23/01</p>	<p>COM AGRI : Échange de vues avec Janusz Wojciechowski, Commissaire à l'Agriculture</p>			
<p>Vendredi 24/01</p>				